

# Bulletin de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

---

Volume 12, numéro 2

ISSN 1183-6490

Juin 2002

---

La Société a maintenant son site Internet. Le projet a été élaboré par Christine Hudon, assistée par Stéphanie Benoît, toutes deux de l'Université de Sherbrooke. Il est administré depuis Trois-Rivières, par Gilles Vallée, professionnel de recherche rattaché au Centre interuniversitaire d'études québécoises et par Jean Roy. Sa mise à jour sera périodique, au gré des décisions du conseil d'administration de notre société et des informations sur ses activités. Le site

diffuse ce bulletin ainsi que les trois derniers. Le numéro 68, 2001, de *Études d'histoire religieuse* ainsi que le programme du congrès de Trois-Rivières, 2002, sont reproduits. Le libellé faisant appel à des communications pour le congrès 2003 qui se tiendra à Saint-Hyacinthe est en préparation et sera bientôt accessible.

Faites maintenant :

[www.cieq.uqtr.ca/schec/accueil.html](http://www.cieq.uqtr.ca/schec/accueil.html)

## La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

- ▶ Informations sur la SCHEC
- ▶ La Revue
- ▶ Le Bulletin
- ▶ Le Congrès annuel
- ▶ Les Séminaires



**SÉMINAIRE ANNUEL DE LA SCHEC  
(3 MAI 2002) : LES COMMUNAUTÉS  
RELIGIEUSES  
ET L'ÉDITION AU QUÉBEC**

*Yvan Cloutier : L'activité éditoriale des communautés religieuses au Québec (XX<sup>e</sup> siècle)*

Il y a un modèle éditorial spécifique aux communautés religieuses. Leurs activités sont régularisées par la priorité de la mission, par une cohésion renforcée par des habitus communs et des modes de gouvernement, par des traditions éditoriales, par une durée plus longue que les maisons laïques, par la mobilité des personnels et par la médiation de l'imprimé par l'oralité et par les activités d'encadrement.

Le XX<sup>e</sup> siècle se découpe en quatre périodes : le temps des démarrages et des positionnements éditoriaux par les publications périodiques (1890-1920) ; le temps des consolidations et de la professionnalisation (1920-1940) ; le temps des géants (1940-1960) ; l'autonomisation de la culture : abandon ou spécialisation (1960-...).

En plus de promouvoir la lecture des jeunes et du grand public, les communautés ont contribué à la professionnalisation de l'édition et à l'essor de secteurs non lucratifs, tels la littérature et l'édition savante.

*Suzanne Pouliot : L'édition religieuse pour l'enfance et la jeunesse : du conservatisme à la modernité*

La production pour l'enfance et la jeunesse peut être découpée en trois

périodes : 1920 à 1939; 1940 à 1959 et 1960 à nos jours. Quatre maisons d'édition se sont démarquées, soit les FEC et les FIC pour la première période, les FIC, Fides et L'Apostolat de la presse pour la seconde, et finalement Fides, Les Éditions Paulines et Lidec pour la dernière.

La période 1920-1940 donne lieu à une production hagiographique importante avec Marie-Victorin, Dollard des Ormeaux (Gérard Clément) et Guy Laviolette (Michel-Henri Gingras). L'essor des années 1940-1959 découle de la croisade de l'Action catholique pour la bonne lecture et de la demande générée par l'absence du livre français pendant la Deuxième Guerre mondiale et suite à la promulgation de la loi sur l'Instruction publique (1943). Deux nouvelles maisons voient le jour : Fides (1941) et l'Apostolat de la presse (1947). Le discours ludique apparaît : il s'agit de lire pour le plaisir et non plus seulement pour édifier et pour instruire. Les FIC privilégient le roman historique et la biographie, notamment avec la collection « Gloires nationales ». Fides exploite le créneau de la bande dessinée religieuse. La dernière période (1960-1980) se signale par la publication de journaux de formation chez les FIC, de romans d'aventure chez Lidec (FEC) et par deux grandes innovations chez les Éditions Paulines : la revue encyclopédique *Vidéo Presse* et la collection « Jeunesse Pop ». Les maisons religieuses ont agi comme « banquiers culturels » tout en promouvant les valeurs dont elles étaient porteuses.

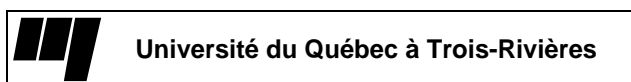
***Paul Aubin : Les rapports avec les éditeurs  
laïcs et le rapport avec la France***

Les communautés éditrices de manuel ont fait affaire avec des maisons laïques, en particulier lors des périodes de grande production. Elles ont contribué à l'autonomisation du marché du manuel scolaire. Les rapports avec les maisons ont donné lieu à des conflits, notamment concernant les droits d'auteur et l'édition en temps de guerre.

***Suzelle Roberge, f.c.s.c.j. : D'une méthode  
pédagogique à l'édition de manuels***

L'activité pédagogique de religieuses de la congrégation des Filles de la charité du Sacré-Cœur de Jésus de Sherbrooke suscita un projet éditorial original. L'équipe concevait les outils, les rédigeait, les expérimentait et assurait la formation des professeurs. Il s'agit de la méthode dynamique de lecture et de français. Après une première période d'expérimentation de sept années, la congrégation édita elle-même, à partir de 1952, la Procure classique (1952-1965). Par la suite, l'impression et la diffusion furent confiées à des éditeurs laïcs, sauf pour deux courtes périodes de transition. Les mentions d'édition furent : Éducation nouvelle (1965-1977), les Éditions Projets (1977-1980), Études vivantes (1980-1988), CEC et le Groupe Beauchemin (depuis 1998). La production comprend, outre des manuels, un dictionnaire, des fiches, des jeux de manipulations et du multimédia, entre autres des diaporamas qui mettent à contribution des écrivains, tel Yves Thériault et Félix Leclerc (1954). Leur dernière production (1996-1997) est sur support WEB. Les activités ont pris fin en 2002.

**(Résumé par Yvan Cloutier)**



Ce Bulletin est une gracieuseté de l'Université du Québec à Trois-Rivières et préparé par : Ollivier Hubert ([ollivier.hubert@umontreal.ca](mailto:ollivier.hubert@umontreal.ca)) et Jean Roy ([Jean\\_roy@uqtr.ca](mailto:Jean_roy@uqtr.ca)) ; mis en page par Judith Donaldson.

Secrétariat de la SCHEC  
Département des sciences humaines  
Université du Québec à Trois-Rivières  
3351, boul. des Forges  
Trois-Rivières, Québec, G9A 5H7

**CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE  
le vendredi le 27 septembre 2002, à 13h15, à l'Université du Québec à Trois-Rivières  
1050, pavillon Michel-Sarrasin**

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 septembre 2001
3. Rapport du président
4. Rapport du trésorier
5. Nomination du vérificateur
6. Rapport de la directrice de la revue
7. Rapport du responsable du comité du Congrès 2002
8. Rapport du responsable du comité du Congrès 2003
9. Divers
10. Levée de l'assemblée

\* \* \* \* \*

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ  
CANADIENNE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE  
TENUE À LA SALLE DS-M425 DU PAVILLON J.A. DE SÈVE,  
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
VENDREDI LE 28 SEPTEMBRE 2001, À 16H15**

**Membres présents :**

Yvan Cloutier  
Lucia Ferretti  
Ollivier Hubert  
Christine Hudon  
Marie-Paule Labrègue  
Marc Lacasse

Guy Laperrière  
Marie-Josée Larocque  
Lucien Lemieux  
Guy Plante  
Louis Rousseau  
Jean Roy

Jean Roy préside l'assemblée et Ollivier Hubert agit comme secrétaire.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition régulière.

### **2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 septembre 2000**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sur proposition régulière.

### **3. Rapport du président**

Le président souligne que le bulletin d'hiver est un outil particulièrement précieux car on y retrouve une liste, préparée par Paul Aubin, des mémoires et des thèses en cours ou récemment déposés dans le domaine de l'histoire religieuse.

Le président rappelle que le présent congrès a été préparé par un séminaire consacré à la filmographie religieuse organisé par France Lord. Il s'est tenu à la Maison Bellarmin en mai dernier. Le présent congrès a été organisé par une équipe issue du conseil d'administration qui a choisi d'orienter la réflexion vers une thématique précise, ce qui assure une excellente cohérence entre les diverses communications proposées.

Jean Roy informe l'assemblée du fait que, le volume 67 (2001) de la revue *Études d'histoire religieuse* ayant été exceptionnellement volumineux, il a nécessité la mobilisation de moyens financiers et humains extraordinaires. Cependant, des revenus additionnels, sous forme de subventions, ont permis de compenser l'augmentation des coûts de production : sans l'appui financier du fonds Gérard-Dion, de la fondation Jackman et du père Jackman o.p. la parution d'un numéro de cette envergure n'aurait pas été possible. Des lettres de remerciements ont été ou seront envoyées sous peu aux deux institutions. Une motion de remerciements à l'endroit du père Jackman est adoptée à  
**Juin 2002 ❖ BULLETIN**

l'unanimité. Par ailleurs, le travail de mise en page de la revue est désormais assuré par Luc Jacques, monsieur Lépine ayant pris sa retraite.

Le président évoque ensuite le problème de la conservation des archives de l'association. Pendant des années, les archives étaient déposées chez les Oblats à Ottawa. Cependant, comme suite à la réorganisation de leurs propres archives, les Oblats manquaient d'espace et ont demandé à Jean Roy si la SCHEC ne pouvait trouver un autre site. Les Archives nationales du Québec, consultées à ce sujet par Jean Roy, ont suggéré le dépôt dans une institution privée agréée par l'État. Cela assure une qualité de conservation et une souplesse de gestion, sans coût pour l'association. Les archives seront déposées sous le mode de la consultation restreinte. Le conseil d'administration devra adopter une résolution pour autoriser le dépôt des archives de la SCHEC aux archives du Séminaire de Trois-Rivières.

La nécessité de libérer de l'espace chez les Oblats a également nécessité qu'une décision soit prise quant aux nombreux exemplaires invendus de la revue. Ces numéros ne pouvant être facilement écoulés, un problème d'entreposage se posait. Il a donc été décidé de les mettre au pilon, à l'exception des index et des numéros des dix dernières années.

Le conseil d'administration a été renouvelé à la suite d'un vote par correspondance qui s'est déroulé cet été. Il y a eu 43 votants. Les 11 postes ont été comblés. Le président donne la liste des élus.

Une motion de remerciements pour les membres sortants, et particulièrement pour Paul Aubin, vice-président sortant et Jocelyne Murray, trésorière sortante, est adoptée à l'unanimité.

Guy Laperrière demande pourquoi le Musée des religions de Nicolet n'a pas été considéré comme lieu de dépôt des archives de l'association. Jean Roy répond que cette institution n'est pas un dépôt d'archives.

Le rapport du président est adopté sur proposition régulière.

#### **4. Rapport de la trésorière**

Jocelyne Murray annonce, pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2001, une croissance des dépenses comme des revenus, et le dégagement d'un petit surplus. La société a en caisse 20 263 \$. Les effectifs ont légèrement diminué mais le revenu par cotisation a augmenté.

Marie-Paule Labrègue se demande comment l'association pourrait augmenter ses effectifs. Jean Roy rappelle que par le passé bien des membres ne payaient pas leur cotisation. Jocelyne Murray indique que ce problème est en voie de résolution. D'autre part, les cotisations ne doivent être considérées que comme l'un des modes de financement de l'association. L'essentiel réside dans l'équilibre budgétaire.

Le rapport de la trésorière est adopté sur proposition régulière.

#### **5. Nomination du vérificateur**

Marie-Paule Labrègue propose de nommer à nouveau monsieur Jean-Louis Lavasseur comme vérificateur des finances de la SCHEC. Lucien Lemieux appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6. Rapport de la directrice de la revue**

Lucia Ferretti fait lecture du rapport que Brigitte Caulier, directrice de la revue, lui a fait parvenir. Le comité de rédaction était composé de Claudette Lacelle, de Michel Despland. Paul Aubin s'est occupé des comptes rendus.

À la suite au Congrès élargi de septembre 2000, le volume 67 a pris la forme d'un numéro spécial de mélanges offerts au professeur Nive Voisine, sous le titre : « Nouvelles tendances et perspectives en histoire religieuse ». Outre un portrait et une bibliographie de notre collègue, vingt-trois articles ont été retenus. Vingt-trois ouvrages ont fait l'objet de comptes rendus.

Michel Bergeron, de l'Université Saint-Paul a assuré la bibliographie.

Malgré l'ampleur du volume, le calendrier habituel de la Revue a été respecté grâce à un processus d'évaluation efficace, la diligence des auteurs et des collaborations techniques sans faille. La directrice souligne l'aide d'Angèle Montour pour la mise en forme du manuscrit. Luc Jacques a entamé sa première contribution à la photocomposition et Brigitte Caulier est très satisfaite du travail accompli.

La directrice rappelle les soutiens financiers qui ont permis la réussite de l'entreprise et remercie chaleureusement les bailleurs de fonds.

Brigitte Caulier termine son mandat à la direction de la Revue. Elle remercie la communauté scientifique, les membres de la SCHEC, son conseil d'administration pour leur soutien et leur investissement.

Elle remercie particulièrement ses collaborateurs directs et les membres du comité de rédaction. Enfin elle souhaite bon vent à la nouvelle directrice, Lucia Ferretti, et à la nouvelle équipe.

Lucia Ferretti annonce que le comité de la revue sera composé de Claudette Lacelle, de Micheline D'Allaire, de Paul Aubin et d'elle-même.

Guy Laperrière remercie chaleureusement Brigitte Caulier pour son travail à la direction de la revue. Il remarque que, malgré le changement de cap de 1992, la revue publie essentiellement les actes des congrès. Lucia Ferretti répond que la revue ne reçoit pas beaucoup d'articles, aussi le congrès reste-t-il une source importante. Cependant, la revue ne publie pas que les actes du congrès.

Le rapport de la directrice de la revue est adopté sur proposition régulière.

#### **7. Rapport du responsable du comité d'organisation du congrès de l'an 2001**

Louis Rousseau souligne la bonne entente qui a régné entre les membres du comité (France Lord, Ollivier Hubert et lui-même). Le thème du congrès était assez audacieux dans la mesure où cela demandait de sortir de la communauté habituelle des historiens « du texte ». Le comité a reçu un bon accueil de la part de gens qui ne connaissaient pourtant pas la SCHEC. Il y a eu tout près de 50 inscriptions. Le comité d'organisation a obtenu l'appui financier de l'organisme Communication et société, de la Faculté des sciences humaines et du Département des sciences religieuses de l'UQAM.

Yvan Cloutier souligne que l'existence d'un site WEB du congrès était une bonne initiative, susceptible de donner une nouvelle

perception de la société et une plus grande visibilité. L'expérience devrait être poursuivie.

Une motion de félicitations et de remerciements pour les membres du comité d'organisation est adoptée à l'unanimité.

Le rapport du responsable du comité d'organisation du congrès de l'an 2001 est adopté sur proposition régulière.

#### **8. Rapport de la responsable du comité d'organisation du congrès de l'an 2002**

Lucia Ferretti, responsable de la programmation scientifique, annonce que le congrès se tiendra à l'Auberge des Gouverneurs à Trois-Rivières et portera sur le thème : « Le rôle des Églises dans l'assistance ». L'événement coïncidera avec le 150<sup>e</sup> anniversaire du diocèse de Trois-Rivières et le 100<sup>e</sup> anniversaire de pas moins de quatre congrégations religieuses de la région. Le congrès de 2002 explorera quelques aspects de l'histoire des liens entre institution religieuse et assistance dans les contextes québécois, canadien et international. Les approches comparatives aussi bien que les études portant sur d'autres cultes que le culte catholique seront bienvenues.

Le rapport de la responsable du comité d'organisation du congrès de l'an 2002 est adopté sur proposition régulière.

#### **9. Divers**

Aucun sujet n'est traité au point Divers.

#### **10. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée sur proposition régulière.

OLLIVIER HUBERT, secrétaire

Le 10 octobre 2001